

5 JUILLET 1920

739

366

E 2001 (B) 8/8

*Le Ministre de Suisse à Londres, Ch.R. Paravicini,
au Président de la Confédération, G. Motta*

L Strictement confidentiel.
Société des Nations. Siège.

Londres, 5 juillet 1920

Pour faire suite à ma lettre du 2 juillet¹ concernant ma conversation avec Sir Eric Drummond, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements complémentaires suivants:

De source strictement personnelle et confidentielle, il me revient que Sir Eric Drummond a fait de notre conversation une note pour les actes, tel qu'il a l'habitude de la faire après chaque entrevue. Le résumé rend, dans une forme raccourcie, assez exactement le contenu de ma lettre du 2 juillet; je relèverai cependant qu'il y dit, d'après mon information, que «sur l'ordre de mon Gouvernement» je venais lui demander si la réponse du Président Wilson était arrivée, alors que je donnais à ma démarche un caractère moins formel. Il faut dire que j'avais connaissance de l'arrivée du télégramme et que, pour couvrir ma source, j'ai fait comprendre qu'on s'intéresse à Berne de savoir où en est la question. Ensuite, la notice de Sir Eric Drummond terminerait en ces mots: «The Swiss Minister replied that he entirely agreed with all I said», ce qui est un résumé un peu sommaire de ma réponse que vous connaissez. Il y serait mentionné, en outre, que je ne savais pas la démarche de Washington et que, selon moi, celle-ci n'aura certainement pas été faite *après* la visite de M. Ador.

Voici ce que j'apprends sur la réponse du Président Wilson: Le Président se déclare d'abord disposé à convoquer l'assemblée. Il ne cache cependant pas sa surprise de ce que Genève n'ait pas été proposée comme lieu de réunion. Ceci pour quatre raisons: 1. le Pacte prévoit Genève comme siège permanent, 2. la Suisse demande que l'assemblée se réunisse à Genève, 3. la Suisse considérerait le choix de toute autre ville comme «invidious» (froissant), en raison de la récente accession, 4. l'accession de la Suisse peut avoir été influencée («might have been influenced») par le fait que Genève doit en être le siège. Le Président manifesterait ensuite son étonnement de ce que Bruxelles ait été proposée à Rome à l'*unanimité*, alors que l'Ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis aurait fait savoir à Washington que l'Italie préférerait Genève.

Je vous serais infiniment reconnaissant, M. le Président, de considérer ces renseignements comme *absolument confidentiels*; la moindre allusion à cet égard mettrait mon informateur dans le plus grand embarras et arrêterait probablement la source de mon information. De plus, en ce qui concerne l'attitude de l'Ambassadeur d'Italie à Washington, vous serez certainement d'accord que toute indication à ce sujet doit être évitée, car M. Tittoni, lorsqu'il arrivera à Londres pour la session du 9 juillet, recevra certainement quelques observations peu agréables de la part des autres membres du Conseil au sujet de ce passage du télégramme.

1. Cf. n° 365.